

Manitoba arrive en sacs et est classé selon la destination inscrite sur chaque sac. Si la destination est Winnipeg, par exemple, tous les colis à l'intérieur du sac sont dédouanés au bureau de Winnipeg, même les colis à destination d'adresses au-delà de cette ville. Le service n'a pas été réduit, au contraire, on évite une double manutention de la part des douaniers et les retards qui s'ensuivraient. Les sacs de courrier adressés à d'autres ports douaniers du Manitoba sont naturellement dédouanés à ces endroits.

### LES PÊCHES

#### MANITOBA—L'INDEMNISATION DES PÊCHEURS LÉSÉS PAR LA PROHIBITION

**M. Doug Rowland (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts mais, en son absence, peut-être le secrétaire parlementaire pourrait-il y répondre. Comme la Fédération des pêcheurs du Manitoba a déclaré qu'il faut d'urgence dédommager les pêcheurs en chômage du fait qu'on interdira l'accès à divers lacs et rivières à compter du 1<sup>er</sup> juin, le ministre peut-il nous dire quand les entretiens entre son ministère et les fonctionnaires compétents du Manitoba seront terminés, et aussi si son ministère étudie de concert avec le ministère du Travail la possibilité de verser des prestations d'assurance-chômage aux gens ainsi déplacés?

**M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts):** Monsieur l'Orateur, je sais qu'on espère pouvoir assurer des prêts aux pêcheurs d'ici la date mentionnée par le député. Quant à l'autre partie de sa question, je ne saurais dire; je devrai me renseigner et je communiquerai avec lui plus tard.

### EXPO '70

#### DÉPLOIEMENT DU DRAPEAU CANADIEN AU PAVILLON DU QUÉBEC

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Une nouvelle en provenance d'Osaka nous informe que le drapeau canadien flotte maintenant sur un des six mâts du pavillon du Québec, selon les instructions de M. Robert Bourassa, nouveau premier ministre du Québec. Par conséquent, j'aimerais demander au ministre si cette initiative du gouvernement du Québec a été prise à la suite d'une instance du gouvernement fédéral?

[L'hon. M. Côté.]

**M. l'Orateur:** Je crois que cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

### AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES INONDATIONS EN ROUMANIE—L'ENVOI DE SECOURS AUX SINISTRÉS

[Traduction]

**M. Bruce Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question au sujet de l'aide à l'étranger pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Un certain nombre de pays envoient des secours aux régions ravagées par les inondations en Roumanie. Le Canada n'estime-t-il pas devoir aider les gens privés de leurs foyers par cette catastrophe?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons étudié la situation et je suis très heureux de dire que nous avons décidé d'envoyer \$25,000 pour aider les victimes de ces récentes inondations. Cet argent passera par la filière ordinaire de la Croix-Rouge canadienne, qui dispose déjà de fonds à cette fin.

### L'HABITATION

#### LES PRÊTS DE LA SCHL AUX TRAVAUX ESSENTIELS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'habitation et porte sur la nouvelle politique que le gouvernement a maintenant adoptée en ce qui concerne les prêts aux municipalités pour la construction d'égoûts. Sauf erreur, à compter d'avril, le gouvernement est disposé à n'avancer que les deux tiers du montant d'un prêt pour un projet, sans aucune garantie de prêts additionnels. Le gouvernement voudrait-il immédiatement remettre à l'étude la politique actuelle sur les prêts destinés aux travaux essentiels en vertu de la loi nationale sur l'habitation, afin d'élaborer une politique qui assurerait une participation fédérale soutenue, encourageant ainsi la planification municipale à long terme? Je pose la question parce que, de toute évidence, le gouvernement a entrepris de façon unilatérale un programme qui a frustré...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député peut poser la question, mais il ne doit pas plaider sa cause.

**L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État):** Monsieur l'Orateur, aucun changement n'a été apporté à la politique relative aux prêts concernant l'épuration des eaux-vannes consentis